

Laya : nom générique proposé comme addition à la liste des Nomina generica conservanda

Autor(en): **Hall, H. M.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Candollea : journal international de botanique systématique = international journal of systematic botany**

Band (Jahr): **2 (1924-1926)**

PDF erstellt am: **23.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-879128>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

L A Y A

Nom générique proposé comme addition à la liste des Nomina generica conservanda

PAR

H. M. HALL

Nous attirons l'attention des membres du Bureau permanent de nomenclature, institué par le Congrès international de Botanique tenu à Bruxelles en 1910, sur le fait qu'il serait désirable d'ajouter le nom générique *Laya* à la liste des *Nomina generica conservanda*.

La publication du nom que nous proposons de conserver a été effectuée comme suit :

9258¹ **Laya** Hook. et Arn. *Bot. Beechey's Voy.* p. 148 (1833) in obs. ; DC. *Prodr.* t. VII p. 294 (1838) ; Hook. et Arn. op. cit. p. 357 et 358 (1840), non op. cit. p. 182 (1833).

Espèce type (ou standard) : *Laya gaillardiioides* (Hook. et Arn.) DC. Environ 14 à 21 espèces, selon le concept spécifique adopté, toutes dans l'Amérique du Nord occidentale.

L'historique de la synonymie (et de l'homonymie) du genre *Laya* peut être résumée comme suit :

1833. Hooker et Arnott (op. cit. p. 148) décrivent un *Tridax galar-dioides* et ajoutent cette remarque : « Si cette espèce devait former un nouveau genre, nous proposerions de lui donner le nom de *Laya*, d'après un de ceux qui l'ont découverte ». L'auteur donne aussi une comparaison avec le genre *Tridax*.

¹ Ce numéro est celui qui figure dans la liste des genres de Phanérogames donnée par Dalle Torre et Harms : *Index generum Siphonogamarum*, p. 553.

1833. Hooker et Arnott (op. cit. p. 182) proposent le nom de *Laya* pour un genre de Légumineuses ; ils donnent une description complète du genre et de son unique espèce (*L. emarginata*), qui est illustrée par une planche. Aucune allusion n'est faite à la suggestion antérieure d'employer le nom de *Laya* pour un genre de Composées comparé aux *Tridax*. Le *Laya emarginata* Hook. et Arn. (Légumineuses) est maintenant universellement rapporté au genre *Ormosia*, établi longtemps auparavant.

1834. W.-J. Hooker (*Fl. bor.-amer.* t. I. p. 316) propose un nouveau genre de Composées, appelé *Blepharipappus*, avec 2 espèces, soit : 1. *B. glandulosus* et 2. *B. scaber*. Ces deux espèces sont décrites en détail. La première de ces espèces est maintenant universellement considérée comme appartenant au même genre que le *Tridax* (?) *galardioides* de 1833, tandis que la seconde (*B. scaber*) est universellement considérée comme génériquement distincte.

1835 (ou peut-être plus tard). Fischer et Meyer (*Ind. sem. hort. petrop.* 2 p. 31) proposent un nouveau genre *Callichroa* avec une seule espèce, *C. platyglossa*. Cette espèce est maintenant universellement considérée comme appartenant au même genre que le *Tridax* (?) *galardioides* de 1833.

1836. De Candolle (*Prodr.* t. V p. 693) décrit un nouveau genre *Oxyura* avec une seule espèce, soit l'*O. chrysanthemoides*. Cette espèce est maintenant universellement considérée comme appartenant au même genre que le *Tridax* (?) *galardioides* de 1833. De Candolle se réfère à une publication antérieure du nom d'*Oxyura* par Lindley, mais le nom de Lindley est un *nomen nudum*.

1836. De Candolle (op. cit. p. 694) propose un nouveau genre *Madaroglossa* avec 3 espèces. Celles-ci sont maintenant universellement considérées comme appartenant au même genre que le *Tridax* (?) *galardioides* de 1833.

1838. De Candolle (op. cit. t. VII p. 294) adopte le genre *Laya* Hook. et Arn. [*Bot. Beechey's Voy.* p. 148 (1833)] et crée une nouvelle combinaison de noms, *Laya gaillardoides*, citant le *Tridax* (?) *galardioides* comme synonyme.

1840. Hooker et Arnott (op. cit. p. 357) acceptent le *Laya gaillardoides* DC. Mais, en ce faisant, ils procèdent de l'extraordinaire ma-

nière suivante : « Le genre *Laya*, disent-ils, que nous avons suggéré pour cette plante, est le même que le genre *Madaroglossa*... Nous retenons le nom de *Laya* pour une Légumineuse décrite ci-dessus, p. 182. » Suit (p. 358) une énumération de 4 espèces, en plus du *L. gaillardoides*, toutes données avec l'initiale « *L.* » et toutes également membres de ce genre de Composées ! Trois des espèces sont désignées par de nouvelles combinaisons de noms ; la quatrième est une espèce nouvelle. A propos du *L. glandulosa*, transporté du genre *Blepharipappus* (*B. glandulosus*), les auteurs disent : « Le nom de *Blepharipappus* peut être retenu pour le *B. scaber* Hook... Cependant, dans le genre *Laya* (*Eriopappus* ou *Madaroglossa*) le pappus... ».

Il ressort du résumé précédent que le choix du nom pour ce genre de Composées ne peut se porter que sur *Laya*, ou *Blepharipappus*. Quoique le genre *Laya* (Composées) ait été suggéré en 1833, il n'a été correctement publié qu'en 1838¹, et entre temps, le nom de *Laya* a été formellement publié et appliqué à un genre de Légumineuses qui s'est montré être intenable. Par contre, *Blepharipappus* a été correctement publié en 1834, quoiqu'originellement composé de deux espèces appartenant à des genres différents.

Les raisons qui militent en faveur de la conservation du nom de *Laya* pour le genre de Composées sont les suivantes :

Alors même que les auteurs primitifs du nom ont varié d'opinion quant à la façon dont il devait être appliqué, leur décision finale (1840) a été que ce nom devait être accepté pour le genre de Composées. La seule phrase dans laquelle ils déclarent vouloir retenir ce nom pour un groupe de Légumineuses peut être considérée comme due à une inadvertance, puisqu'ils font précéder et suivre cette phrase d'une énumération d'espèces de Composées sous le nom de *Laya*. Leur intention est, en outre, indiquée par la restriction (p. 358) du genre *Blepharipappus* au seul *B. scaber* qu'ils reconnaissent être génériquement distinct de l'autre espèce primitivement incluse dans ce dernier genre, soit le *Laya glandulosa* (*Blepharipappus glandulosus*).

¹ Au sujet de la façon dont on doit traiter les noms qui n'ont pas été publiés « rite », voy. Sprague in *Journ. of Bot.* t. 6, p. 137, suggestion 15 (1922).

Cet emploi du nom *Laya* pour le genre en question a été suivi par la grande majorité des auteurs qui ont écrit sur ce groupe. A titre d'exemple, nous pouvons citer les auteurs suivants : De Candolle *Prodr.* t. VII, p. 294 (1838) ; Torrey and Gray *Fl. N. Am.* t. II, p. 393 (1843) ; Bentham et Hooker *Gen. Pl.* t. II, p. 395 (1873) ; A. Gray *Bot. Calif.* t. I, p. 368 (1876) et *Syn. Fl.* t. I. pars 2, p. 314 (1884) ; Nicholson *Dict. Gard.* t. II, p. 244 (1885) ; O. Hoffmann, in Engler u. Prantl. *Die natürlichen Pflanzenfam.* t. IV, Abt. 5, p. 250 (1894) ; H. M. Hall *Compositae of Southern California*, in *Univ. Calif. Pub. Bot.*, t. III, p. 156 (1907) ; Coulter and Nelson *New Man. Rocky Mts.*, p. 552 (1909) ; N. Taylor in Bailey *Stand. Cycl. Hort.* t. IV, p. 1832 (1916).

Par contre, le nom de *Blepharipappus* a été employé pour ce même genre par : E. L. Greene *Man. Bot. S. F. Bay*, p. 199 (1894) and *Fl. Francis.* pars 4, p. 428 (1897) ; Piper *Fl. Wash.*, in *Contrib. U. S. Nat. Herb.* t. XI, p. 578 (1906)¹ ; Rydberg *Fl. Rocky Mts.* p. 939 (1917)¹.

Jepson a d'abord employé le nom de *Blepharipappus* [*Fl. West-Mid. Calif.* p. 535, ann. (1901)], mais il l'a plus tard changé en *Laya* [op. cit. ed. 2 p. 446 (1911)]. Le même changement a été fait par Abrams [*Fl. Los Angeles and vic.* p. 424 (1904) et op. cit. ed. 2 p. 388 (1917)].

L'emploi de *Blepharipappus* entraînerait aussi un changement dans le nom du *B. scaber* Hook. qui deviendrait *Ptilonella scabra* Nutt. Dans la publication originale de *Blepharipappus*, aucune des deux espèces n'a été clairement indiquée comme constituant ce type, c'est pourquoi l'ordre du développement historique devrait être suivi et le nom devrait être retenu pour le seul *B. scaber*.

Plusieurs espèces de *Laya* sont des plantes commerciales ou ornementales et un changement dans le nom communément reçu serait une source de beaucoup de confusion tant pour les floriculteurs que pour les botanistes. Et en effet, *Laya* figure dans *Standardized Plant Names, a catalogue of approved names of plants in American commerce* (1923).

Finalement, nous devons ajouter qu'une solution de cette question est désirée pour guider l'auteur de cet article dans la préparation d'une monographie des *Madinae*, la sous-tribu de Composées à laquelle

¹ Ces flores ne renferment qu'une seule espèce de genre.

appartient ce genre. En attendant, il propose que l'usage courant soit suivi : que le nom de *Laya* soit conservé pour ce groupe et que celui de *Blepharipappus* soit retenu pour le *B. scaber*.

Ce qui précède conduit à la motion suivante :

Lorsque des modifications aux *Règles internationales de la Nomenclature botanique* seront prises en considération par un congrès international, certaines dispositions devront être arrêtées pour permettre l'emploi de noms bien établis et généralement appliqués pendant la période qui précède leur admission éventuelle dans la liste des *Nomina conservanda*. Cet emploi *ad interim* ne devrait être toléré qu'à cette condition qu'une proposition visant à la conservation de ces noms soit adressée au *Bureau permanent de nomenclature*. Les propositions de ce genre devraient être rapidement publiées par le Bureau avec sa recommandation quant à l'usage *ad interim*.

Cette suggestion tend à obtenir une stabilisation de la nomenclature et en même temps à fournir aux systématistes en général l'occasion d'émettre leur opinion avant qu'une décision finale soit prise. Il va sans dire que l'emploi *ad interim* d'un nom contraire aux *Règles* devra cesser si la proposition de le faire figurer dans la liste des *Nomina conservanda* est rejetée par le Congrès.

APPROBATION

Les soussignés, botanistes de l'Université de Californie, approuvent la proposition faite par M. le Dr Hall dans l'article précédent. Cette proposition consiste à modifier les *Règles internationales de la Nomenclature botanique* de telle façon que l'on puisse continuer à employer des noms bien établis, mais contraires aux *Règles*, jusqu'au moment où la situation de ces noms aura été finalement réglée par un Congrès international. Nous approuvons aussi les conditions proposées pour légitimer cet emploi *ad interim*.

Signé : W.-A. Setchell, S.-B. Parish, E.-D. Merrill, N.-L. Gardner, P.-B. Kennedy, E.-B. Babcock.
